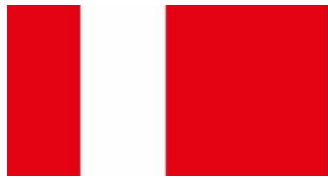


CHALLENGE CYCLOSPORTIF 2018 / Jean Bono



VÉLO-CLUB
PAYERNE

PRO CYCLES
Payerne

Au Cochon d'Or
Viandes et comestibles



CH-1530 PAYERNE, www.cochondor.ch



LE PRINCIPE :

Le Vélo-Club Payerne met en place un challenge qui récompensera la constance, la fidélité, la régularité en faveur des couleurs de notre club.

NOS PARTENAIRES SONT :

- Au Cochon d'Or à Payerne
- Pro Cycles à Payerne

REGLEMENT :

Informations importantes

En m'inscrivant à ce Challenge « Jean Bono » j'atteste avoir conscience des risques encourus par la pratique du sport et de ses contraintes spécifiques. J'ai également pris connaissance des informations de cette page et du règlement du Challenge « Jean Bono ». Je m'engage à participer à ce Challenge, avec tout le matériel obligatoire exigé, de respecter la nature, la faune et la flore, jet de déchets formellement interdit.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le Challenge Jean Bono s'adresse aux membres actifs cycloportifs du Vélo-Club Payerne.

La participation au classement du challenge « Jean Bono » implique l'acceptation du présent règlement par les participants.

Ce Challenge est individuel, et ne prendra en compte que les participants inscrits sur le site

www.vcpayerne.ch/cycloportif



PERIODE :

Le Challenge Jean-Bono débute le 25.04.2018 jusqu'au 20.09.2018

CRITÈRES DE CLASSIFICATION ET PONDERATION:

	CRITERES	PONDERATION
1	Nombre d'entraînements des jeudis soirs avec ProCycles	Par entraînement 8 points
2	Nombre de participations terminées à une course N'oubliez pas d'envoyer votre résultat sur l'adresse...média@vcpayerne.ch, autrement la course ne sera pas comptée.	Par participation 3 points
3	Présence lors de la soirée « présentation du club » le 25.04.2018 au Cochon d'Or	10 points en cas de présence
4	Présence lors de l'Assemblée Générale du 25.01.2019	10 points en cas de présence
5	Participation à la sortie Cyclo sportive en Valais, le 19.07.2018	10 points en cas de présence
6	Porter le maillot officiel du Club	5 points par course en maillot du club

Toutes preuves photographiques, normales, drôles ou originales sont les bienvenues et pourront, sur décision du comité, enrichir le site Internet du club.

LE SUIVI :

Un classement provisoire sera établi tout au long de la saison et il sera consultable sur notre site internet www.vcpayerne.ch/cycloportif

Le classement définitif sera établi à l'issue du challenge, et communiqué le 25.01.2019 à l'occasion de l'Assemblée Générale du Vélo-Club Payerne.

LES VAINQUEURS :

- Les gagnants peuvent-être uniquement membre actif cyclo sportif du Vélo-Club Payerne
- En cas d'ex aequo. Le vainqueur sera celui qui aura été présent le plus souvent le jeudi soir

Richard Ducret
Président VC Payerne

Thomas Graf
Commission sportives VC Payerne